



## Marssac prépare l'avenir



Le conseil municipal de Marssac a approuvé, début avril, le compte administratif 2016 et le budget prévisionnel 2017. Vous allez pouvoir prendre connaissance de ces éléments financiers dans les pages de ce journal. Malgré la baisse continue de la dotation générale de fonctionnement allouée par l'état (la commune a perdu 28% de sa DGF depuis 2014) nous avons réussi à contenir les dépenses de fonctionnement et à dégager un excédent de fonctionnement pour l'année 2016 de 450 694 euros. Et cela sans augmenter les taux communaux d'imposition, ni les produits des services (prix stables notamment pour les repas de la cantine et les activités périscolaires du jeudi) et en maintenant les aides pour le fonctionnement du CLAE, du centre de loisirs, de la crèche Chapi- Chapo et les subventions pour les associations de Marssac.

Pour le budget 2017, la maîtrise des dépenses de fonctionnement est toujours le maître mot du programme des élus, avec en corollaire, des taux communaux d'imposition qui resteront stables pour la 7<sup>ème</sup> année consécutive (taux communaux appliqués à la taxe d'habitation, au foncier bâti et non bâti). Le programme d'investissement permettra pour sa part d'assurer la fin du financement du complexe omnisport, et bien d'autres projets tels que la seconde tranche du programme accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes handicapées, de nouveaux aménagements pour les espaces publics, la poursuite de la rénovation du clocher de l'église, l'aménagement paysager du cimetière.... Ce programme 2017 nous permettra aussi de préparer l'avenir de la commune avec le lancement des études pour la construction d'une nouvelle école primaire et l'agrandissement de la cantine scolaire actuelle.

L'ouverture d'une nouvelle classe pour la rentrée prochaine, à Marssac, vient de nous être confirmée par les services de l'Inspection Académique. Cette ouverture signe la vitalité de notre groupe scolaire et renforce notre volonté de faire avancer ce projet sans tarder.

Anne-Marie Rosé

### PLU Intercommunal

1<sup>ère</sup> réunion publique  
Mercredi 14 juin à 18h30  
Ecole des Mines Albi-Carmaux  
Allée des sciences, à Albi  
Entrée libre  
(voir page 26)

## [ sommaire ]

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 6 à 11
Cartes d'identité : ce qui a changé pour l'utilisateur	p 12
Du côté de la paroisse	p 12
L'Albigeoise de passage à Marssac	p 13
Café-concert avec la chorale Mélodie N'Sol	p 13
Grand Jeu de la fête des mères	p 14
4L Trophy : notre aventure au Maroc	p 14 & 15
Camps d'été et chantier jeunes avec la Clé des Champs	p 16
La Clé des Champs vous invite à une Soirée Info Familles	p 17
Marssac fait son cinéma	p 17
Assemblée Générale de la Clé des Champs	p 17
Repas de quartier : la Mairie vous apporte son aide	p 18
Élégance canine – Salon de toilettage canin	p 18
Le Vival by Casino au 6 avenue d'Albi	p 19
Votre SPAR se déplace au 27 avenue d'Albi	p 19
Des nouvelles des Amaps	p 20
Marssac Rugby XIII : entraînement commun avec l'école d'Albi XIII	p 21
Fabrik' de danse D.lab//Temps danse	p 21
Théâtre à Marssac : pari réussi pour Les Cocagnols	p 22
Ambiance Scandale, une école de danse qui bouge	p 22
Yoga des enfants : après-midi récréative	p 23
Une après-midi détente pour tous	p 23
Elections législatives	p 23
La méditation en pleine conscience	p 24
La Croix Rouge à notre rencontre	p 24
Le soutien à l'accession : le Prêt 1 <sup>ère</sup> Clef en Albigeois	p 25
PLU Intercommunal : Informez-vous	p 26
Bibliothèque «La Vieille Cantine»	p 27
Les beaux jours reviennent	p 27
Numéros utiles	p 27
Vos relais de quartier	p 28

### Précision

Marssac info, journal municipal d'information  
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé  
Coordination de la rédaction : P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations  
Création et mise en page : P. Crépin  
Tirage : 1 600 ex  
Distribution : par nos soins  
Papier entièrement recyclé  
Impression : Sorep Albi  
Dépot légal en cours

### Votre Mairie

#### Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Vendredi  
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30  
Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47  
Fax 05 63 53 10 15  
accueil@marssac-sur-tarn.fr  
www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale,  
reçoit sur rendez-vous le mardi de  
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

..... Retrouvez votre Marssac Info .....  
**TOUT EN COULEUR**  
sur : www.marssac-sur-tarn.fr

**Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un évènement, une manifestation, des résultats...**

## à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

**Pascal Crépin**  
06 80 41 20 42  
pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

**Thierry Stéfanon**  
06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

### LA DÉPÊCHE

**Paulette Cluzel**, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le poste de correspondante pour la commune de Marssac.

Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les évènements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - [popojournal@outlook.fr](mailto:popojournal@outlook.fr)

### Le Tarn Libre

## Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à  
Christine Balazard : [christine.balazard@wanadoo.fr](mailto:christine.balazard@wanadoo.fr)

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin :  
[pascal.crepin@wanadoo.fr](mailto:pascal.crepin@wanadoo.fr)

## Les travaux sur notre commune



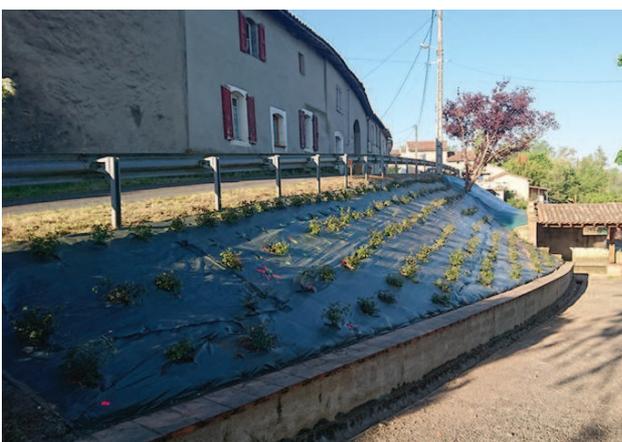
### Travaux d'aménagement pour le rond-point de la place de la Liberté

Au fil des mois, des fissures sont apparues sur l'anneau de béton du rond-point du fait notamment des nombreux poids lourds qui empruntent la RD 988. Il a donc été décidé de revoir son aménagement, en supprimant le revêtement béton et en traitant la surface de l'anneau en enrobés. Ces travaux ont été pris en charge par l'entreprise Colas qui était intervenue initialement sur ce chantier. Une bande de rive (peinture) sera réalisée d'ici quelques semaines pour marquer le bord du rond-point et 4 spots lumineux seront installés au sol, pour une meilleure visibilité de l'ouvrage la nuit.

## Attention

pas de Marssac Info en juillet et en août

*Si vous souhaitez annoncer un événement se déroulant dans la période de juillet à mi-septembre, c'est sur le Marssac Info de juin qu'il faut le faire... Envoyez vos éléments avant le 15 mai !*



### Rénovation du lavoir de la rue du Nord

Les travaux d'aménagement continuent au lavoir de la rue du Nord. Le talus a été nettoyé, nivelé et bâché afin de permettre la plantation de 400 rosiers Candia Meillandecor. Ce chantier a été réalisé par la Régie inter-quartiers d'Albi qui est une entreprise d'insertion. D'autres travaux sont prévus pour le début de l'été avec l'association Verso qui interviendra pour nettoyer les bacs du lavoir et rénover la murette.

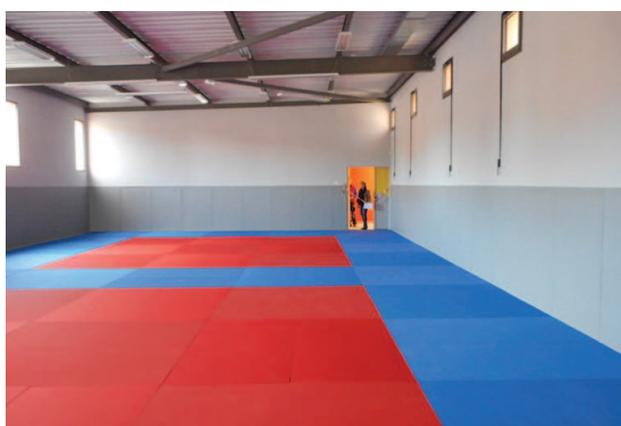
## Complexe omnisports : avancement des travaux



A l'extérieur, les plantations sont terminées. Plus d'une vingtaine d'arbres et une centaine d'arbustes ont été plantés. Des pieds de jasmin et de passiflore ont été également installés au bas des façades sud et est du complexe pour créer des murs végétalisés. La signalétique du parking est elle aussi terminée. Une clôture sera érigée prochainement sur l'arrière du bâtiment, le long de la voie ferrée.

A l'intérieur, les peintures sont finies. La banque d'accueil-bar a été installée dans le hall ainsi que le guichet d'entrée. Tatamis et protections murales sont en place dans le dojo. Dans le local de rangement l'installation des box pour les associations est en cours. Des racks de rangement seront aussi mis en place le long des murs. Restent encore les derniers travaux de finition et de contrôle pour le menuisier et l'électricien.

Des retards dans la livraison des bancs des vestiaires nous ont été confirmés. Ils auront un impact sur



la date de livraison du chantier et de l'autorisation d'ouverture au public.

## Les travaux sur notre commune



### Entretien des espaces verts

**Taille des haies :** la Régie Inter-quartiers d'Albi est intervenue, comme chaque année, pour tailler la longue haie de laurines du stade Désiré Gach. Les laurines longeant les tennis ont par contre été supprimées car leur ombre favorisait le développement des mousses sur le sol des courts sportifs.

**Zéro Phyto :** afin de lutter contre la prolifération des herbes folles les agents municipaux ont bûché les pieds des arbres de la place du Barry et du platane devant l'église et mis en place des granulats de pouzzolane et de marbre blanc de carrare.



### Entretien des stades

Les impacts de ballons ont eu raison des peintures du mur arrière des tribunes du stade Désiré Gach qui a été repris en crépis. Un crépi a été également réalisé sur les murs de la salle municipale du stade Saint-Maury.

Retrouvez votre Marssac Info  
**TOUT EN COULEUR**  
 sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

## - CONSEIL MUNICIPAL n° 17/03

Compte-rendu de séance

Séance du 07 avril 2017

19 h 00

L'an deux mille dix-sept et le sept avril, à dix-neuf heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

### Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Adjoint

Christelle CARRIERE, Morgane DESMAZES, Bruno DORÉ, Elise FARGIER, Aline GARTNER, Michel GASC, Jean GUILHEM, Gilbert ROCHE, Conseillers Municipaux.

### Absents excusés et représentés :

Jacqueline DÉIDE-ROBERT représentée par Myriam DELARUE

Pascal PECHARMAN représenté par Joël LOUP

Lydie PICARONIE représentée par Dominique FERRIERE

Anne PIEROT représentée par Aline GARTNER

Thierry STEFANON représenté par Jean GUILHEM

Christelle SUAU représentée par Bruno DORÉ

Absents excusés : Fanny BOULZE, Pascal CRÉPIN, Jean-Pierre CASSAGNES, Jean-Pierre PUJOL.

Secrétaire de séance : Myriam DELARUE

Date de convocation : 31 mars 2017

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 février 2017

Le compte-rendu de la séance du 27 février 2017 est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

#### Finances

1 Compte de gestion

2 Compte administratif 2016

3 Affectation du résultat

4 Vote des taux d'imposition 2017 (Taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti)

5 Budget primitif 2017

6 Demande de subvention DETR (complément au dossier de janvier)

7 Demande de subvention dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (phase 2)

8 Indemnités des élus – mise en application du décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant changement de l'indice brut terminal pour le calcul des indemnités de fonction.

#### Personnel

9 Contrat animateur Conseil Municipal Jeunes

### Travaux

10 Signature d'une convention de servitude avec ENEDIS

### Communauté d'agglomération de l'Albigeois

11 Nouvelle convention d'adhésion de la commune au futur groupement de commandes concernant la fourniture de papiers et la fourniture d'enveloppes et pochettes.

12 Avis sur le Projet de schéma de mutualisation de l'agglomération de l'Albigeois.

### Questions diverses

Madame le Maire demande à l'assemblée s'il est possible de rajouter une délibération à l'ordre du jour. Il s'agit d'avenants concernant le marché au complexe omnisports. Les membres présents approuvent à l'unanimité. Cette délibération portera le numéro 13.

### 1 - COMPTE DE GESTION 2016

#### DELIBERATION

Monsieur Joël LOUP, adjoint délégué aux finances, soumet à l'approbation du conseil municipal le compte de gestion 2016 du budget général de la Commune de Marssac sur Tarn présenté par le Trésorier d'Albi Ville et Périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

- APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2016. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### 2 – COMPTE ADMINISTRATIF 2016

#### DELIBERATION

Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué aux finances, rappelle que la commission «finances» a procédé à l'étude du compte administratif 2016 le 07 mars dernier.

Il soumet à l'approbation du conseil municipal le compte administratif du budget général pour l'exercice 2016 :

Section de fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à	1 445 953.79 €
Les recettes s'élèvent à	1 896 648.60 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	450 694.81 €
Excédent antérieur reporté	904 112.81 €
Excédent cumulé	1 354 807.62 €

Section d'investissement :

Les dépenses s'élèvent à	1 966 337.99 €
Les recettes s'élèvent à	2 125 577.97 €
Excédent d'investissement de l'exercice	159 239.98 €
Excédent antérieur reporté	79 414.10 €
Excédent d'investissement cumulé	238 654.08 €

Madame le Maire, conformément à la loi, quitte la séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif,

- 2 abstentions
- 16 voix pour

### 3 - AFFECTATION DU RESULTAT 2016

DELIBERATION

Fonctionnement	
Recettes de l'exercice (F2)	1 896 648.60
Dépenses de l'exercice (F1)	1 445 953.79
Excédent de fonctionnement de l'exercice (F3=F1-F2)	450 694.81
Excédents antérieurs reportés (F4)	904 112.81
<b>Excédent de fonctionnement cumulé (F5=F3+F4)</b>	<b>1 354 807.62</b>
Investissement	
Recettes de l'exercice (I2)	2 125 577.97
Dépenses de l'exercice (I1)	1 966 337.99
Excédent d'investissement de l'exercice (I3=I2-I1)	159 239.98
Excédent antérieur reporté (I4)	79 414.10
Excédent d'investissement cumulé (I5=I3+I4)	238 654.08
RAR en recettes (I6)	480 000.00
RAR en dépenses (I7)	739 247.10
Solde des RAR (I8=I6-I7)	- 259 247.10
Excédent d'investissement cumulé (I5)	238 654.08
Soldes des RAR (I8)	- 259 247.10
<b>Besoin de financement (I9)</b>	<b>20 593.02</b>
Affectation du résultat	
Excédent de fonctionnement cumulé (F5)	1 354 807.62
Besoin de financement (I9)	20 593.02
<b>Affectation en investissement</b>	<b>20 593.02</b>
Excédent de fonctionnement reporté	1 334 214.60

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats ci-dessus à :

- 2 abstentions
- 16 voix pour

### 4 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2017

DELIBERATION

Monsieur Joël LOUP Adjoint délégué aux finances, rappelle que les taux d'imposition communaux pour l'année 2016 s'établissaient de la manière suivante :

Taxe d'habitation	8,79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20.98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.05 %

Ces taux n'ont pas été modifiés depuis 2011. Il propose qu'ils soient maintenus au même niveau pour l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE les taux communaux d'imposition pour l'année 2017 au même niveau que pour l'année 2016, à savoir

Taxe d'habitation	8,79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20.98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.05 %

### 5 - BUDGET PRIMITIF 2017

DELIBERATION

Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué aux finances, rappelle que la commission « Finances » a étudié la proposition de budget primitif 2017, le 20 mars 2017.

Le projet de budget primitif 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement :	3 104 487.60 €
Section d'investissement :	2 593 280.69 €

#### Dépenses de Fonctionnement

Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	586 500.00 €
Charges de personnel	753 700.00 €
Autres charges gestion courante	312 800.00 €
<b>Total charges de gestion des services</b>	<b>1 653 000.00 €</b>
Charges financières	49 295.01 €
Charges exceptionnelles	4 600.00 €
Dépenses imprévues	50 000.00 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>1 756 895.01 €</b>
Virement à la section d'investissement	1 338 792.59 €
Opérations d'ordre (amortissements)	8 800.00 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>3 104 487.60 €</b>

#### Recettes de Fonctionnement

Libellé	Inscriptions
Atténuation de charges	11 500.00 €
Produits des services	105 500.00 €
Impôts et taxes	1 242 270.00 €
Dotations, Participations :	333 526.00 €
Autres produits :	500.00 €
Produits financiers	11 977.00 €
Produits exceptionnels	5 000.00 €
<b>Sous Total</b>	<b>1 710 273.00 €</b>
Opérations d'ordre (travaux en régie)	60 000.00 €
Excédent de fonctionnement reporté (I11)	1 334 214.60 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement cumulées</b>	<b>3 104 487.60 €</b>

## Dépenses d'Investissement

Libellé	RAR 2016	Nouveaux Crédits
<b>opérations</b>		
Complexe omnisports	603 347.10 €	
Eglise-cimetière	15 000.00 €	
Accessibilité ERP-IOP	39 400.00 €	50 000.00 €
Matériel complexe omnisports	50 000.00 €	12 000.00 €
Matériel informatique	2 500.00 €	
Bâtiments communaux 2016	5 000.00 €	
Travaux aux écoles 2016	5 000.00 €	
Ateliers 2016	1 000.00 €	
Matériel divers	1 500.00 €	
Stade Désiré Gach 2016	3 000.00 €	
Stade St Maury 2016	3 000.00 €	
Espaces publics 2016	6 000.00 €	
Protection des berges	2 000.00 €	
Etudes aménagement urbain	2 500.00 €	
Batiments communaux 2017		47 000.00 €
Informatique 2017		15 000.00 €
Travaux aux écoles 2017		43 000.00 €
Ateliers 2017		37 000.00 €
Eglise-cimetière 2017		8 000.00 €
Stade Désiré Gach 2017		25 500.00 €
Stade St Maury 2017		45 000.00 €
Espaces publics 2017		58 600.00 €
Vidéo-protection		70 000.00 €
Ecole primaire		1 108 733.59 €
<b>Total opérations</b>	<b>739 247.10 €</b>	<b>1 519 833.59 €</b>
Capital d'emprunts		163 000.00 €
Capital d'emprunts transférés		35 200.00 €
Dépenses imprévues d'investissement		50 000.00 €
Opérations d'ordre		60 000.00 €
Opérations patrimoniales		26 000.00 €
Déficit d'investissement reporté		
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>739 247.10 €</b>	<b>1 854 033.59 €</b>
<b>Total général Dépenses d'Investissement</b>		<b>2 593 280.69 €</b>

## Recettes d'Investissement

Libellé de l'opération	RAR 2016	Nouveaux Crédits
Subventions	480 000.00 €	320 000.00 €
Emprunt		0.00 €
Dotations	0.00 €	147 593.02 €
Dettes récupérables		33 441.00 €
<b>Sous Total</b>		<b>501 034.02 €</b>
virement de la section de fonctionnement		1 338 792.59 €
Produit des cessions		
Opérations d'ordre (amortissements)		8 800.00 €
Opérations patrimoniales		26 000.00 €
Excédent d'investissement reporté		238 654.08 €
<b>Total Recettes Investissement</b>	<b>480 000.00 €</b>	<b>2 113 280.69 €</b>
<b>Total général Recettes d'Investissement</b>		<b>2 593 280.69 €</b>

## Subventions aux associations 2017

Suite aux travaux du groupe de travail «Associations», Madame Myriam DELARUE, Adjointe déléguée en charge des Associations, propose au Conseil Municipal de voter le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2017.

Le résultat du vote ressort comme indiqué dans le tableau ci-après :

Associations	Subv allouées
ADMR (aide à domicile en milieu rural)	1 200.00 €
Ambiance Scandale	350.00 €
ARA - Atelier Rencontre Artiste	160.00 €
Association culturelle	200.00 €
Association Marssac Ensemble	200.00 €
Autan pour soi	240.00 €
Basket (Marssac Basket Club)	400.00 €
Comité des fêtes de Marssac	2 600.00 €
Comité FNACA	350.00 €
Dojo Marssacois (judo)	500.00 €
Football Club Marssac Senouillac	5 400.00 €
Génération mouvement	500.00 €
Gymnastique volontaire	500.00 €
La boule marssacoise	350.00 €
La Vieille cantine (bibliothèque associative)	400.00 €
Les Amis de l'Ecole	400.00 €
Les Amis des cartes	160.00 €
Les Planches (théâtre)	200.00 €
Les rives du Tarn running (course à pied)	600.00 €
Marssac Athletic Rugby Club (Rugby XV)	900.00 €
Marssac Aventures (foot en salle, VTT, randonnées pédestre)	500.00 €
Marssac Rugby XIII	350.00 €
Marssac Volley club	350.00 €
Mélodie'nsol	200.00 €
Micro média informatique	200.00 €
Passion et talent	200.00 €
Pleine Conscience de Soi	150.00 €
Scrabble Marssacois	200.00 €
Temps danse	500.00 €
MFA Tennis club	250.00 €
Wa-Jutsu	200.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>18 710.00 €</b>
Clé des Champs	111 000.00 €

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget primitif, avec 17 voix pour et 2 abstentions.

## 6 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR COMPLEMENT AU DOSSIER DEPOSE EN JANVIER

### DELIBERATION

Madame le Maire indique qu'une classe supplémentaire va ouvrir en septembre à l'école. Un dossier de demande de subvention au titre de la DETR a été déposé en janvier, après approbation du Conseil Municipal, pour des travaux à exécuter aux écoles. Après accord des services de la Préfecture, il est proposé au Conseil Municipal de rajouter sur ce dossier le mobilier nécessaire à la création d'une nouvelle classe.

Le plan de financement s'établirait comme suit :

### DEPENSES

Réfection d'une partie de la clôture de l'école primaire	7 143.52 €
2 Vidéoprojecteurs interactifs	4 815.50 €
Mobilier pour une classe supplément	5 395.73 €
Interphones côté primaire	2 602.42 €
Interphone vidéo côté maternelle	3 784.40 €
Interphone vidéo côté CLAE	1 802.28 €

total HT	25 543.85 €
TVA	5 108.77 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>30 652.62 €</b>

## RECETTES

Subvention DETR 50 % 12 771.93 €  
commune : reste à charge 17 880.70 €

TOTAL TTC 30 652.62 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
- APPROUVE le nouveau plan de financement ci-dessus,  
- CHARGE Madame le Maire de prendre toutes les mesures pour mener à bien ce dossier.

## 7 - MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS (PHASE 2) DEMANDE DE SUBVENTION

### DELIBERATION

Conformément à la loi n° 2005-102 du 11/02/2005 et de l'ordonnance n° 2014-1090 du 26/09/2014, la commune a élaboré son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap). Une première tranche de travaux a permis de mettre en conformité l'éclairage extérieur des bâtiments communaux. Les travaux du bloc sanitaires de la salle polyvalente seront exécutés durant l'été.

Afin de poursuivre la mise en conformité des bâtiments communaux, et dans le cadre du contrat Régional Unique d'Agglomération de l'Albigeois, il est proposé de déposer un deuxième dossier de demande de subvention auprès du Département et de la Région pour les investissements prévus dans le cadre de la mise aux normes de l'accessibilité, conformément à notre Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap). La même demande sera déposée auprès des services de l'Etat dans le cadre de la D.E.T.R.

Le plan de financement s'établit comme suit :

## DEPENSES

Mise aux normes portes principales (Mairie et CLAE) 8 217.70  
Modification hauteur de poignées de fenêtres et portes fenêtres + pose barres anti-panique 3 457.00  
Signalétique intérieur (pictogrammes/flash led) 4 690.49  
Travaux de maçonnerie pour mise aux normes accès bâtiments 24 580.00  
Signalétique extérieure 4 993.32

Montant total HT 45 938.51  
TVA 9 187.70  
Montant TTC 55 126.21

## RECETTES

Région 35 % 16 078.48  
Département 20 % 9 187.70  
DETR 25 % 11 484.63  
FCTVA 8 688.44  
Autofinancement 9 686.96

Montant TTC 55 126.21

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
- APPROUVE le plan de financement ci-dessus,  
- CHARGE Madame le Maire de déposer les demandes de subvention au Département, à la Région et à l'Etat dans le cadre de la DETR.

## 8 - INDEMNITE DES ELUS : MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'ENVELOPPE INDEMNITAIRE

### DELIBERATION

Madame le Maire informe les élus que le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 a modifié l'indice brut terminal de la fonction publique qui passe de 1015 à 1022. Elle indique que cet indice est utilisé pour le calcul des indemnités de fonction des élus locaux.

Elle précise que les indemnités de fonction des élus locaux ne constituent ni un salaire ni un traitement ni une rémunération. Elles viennent compenser les dépenses et sujétions qui résultent de l'exercice de leur charge publique. Ces indemnités constituent une dépense obligatoire qui doit apparaître, à ce titre, chaque année au budget de la commune.

Pour mémoire, et conformément au décret n° 2007-96 du 25 janvier 2007, l'enveloppe indemnitaire maximale est de 43% de l'indice terminal pour le maire et de 16,5% de l'indice terminal pour chaque adjoint.

De même, conformément à l'article L2123-24-1 du Code Général des collectivités territoriales, l'enveloppe globale ne peut être dépassée. Par contre, elle peut être partagée avec des conseillers municipaux délégués.

Elle rappelle que, par délibération du 23 avril 2014, le conseil municipal a fixé le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoints et de conseiller municipal délégué comme suit :

Indemnité du Maire	42.14 % de l'indice 1015
Indemnité des adjoints	15.64 % de l'indice 1015
Indemnité de conseiller municipal délégué	6 % de l'indice 1015

Cette délibération faisant explicitement référence à l'ancien indice terminal 1015, une nouvelle délibération est nécessaire pour mettre en application le nouvel indice 1022.

Après avoir pris l'avis des élus réunis en séance, Madame le Maire propose que cette nouvelle délibération permette de prendre en compte le changement d'indice mais aussi d'éviter de re-délibérer à chaque fois qu'une modification de l'indice brut terminal est décidée par le législateur.

Elle propose donc que la délibération du 23 avril 2014 soit modifiée en ce sens, à savoir :

Indemnité du Maire :

42.14 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Indemnité des adjoints :

15.64 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Indemnité de conseiller municipal délégué :

6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Entendu le présent exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- MODIFIE la délibération du 23 avril 2014 en ne mentionnant plus le nombre de l'indice terminal applicable 1015, mais en mentionnant seulement «l'indice brut terminal de la fonction publique» comme indiqué dans le tableau ci-dessus,

- DIT que le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2017, rend nécessaire sa prise en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2017,

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65 du budget communal

## **9 - CONTRAT DE L'ANIMATEUR DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES**

DELIBERATION

Madame le Maire rappelle que chaque année, depuis 2009, le conseil municipal autorise le recrutement d'un vacataire pour l'animation du Conseil Municipal Jeunes.

Elle précise que le planning prévisionnel d'animation pour l'année 2017 fait apparaître un besoin de 50 heures maximum d'accompagnement pour les jeunes élus du Conseil Municipal.

Elle propose en conséquence le renouvellement du contrat de vacation pour l'année 2017 à hauteur de 50 heures.

L'animateur sera rétribué sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation, échelle C1.

Il produira un relevé justificatif des heures travaillées par trimestre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE, Madame le Maire à signer un contrat de vacation entre la commune et l'animateur du Conseil Municipal Jeunes, pour un maximum de 50 heures sur l'année 2017.

## **10 - CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS**

DELIBERATION

Madame le Maire indique que, dans le cadre des travaux d'enfouissement des lignes à haute tension, il est nécessaire de signer une convention avec ENEDIS pour le passage du réseau sur des parcelles privées de la commune.

Les travaux concernés par la demande sont les suivants

- pose d'un câble HTA (environ 60 m) sur la parcelle cadastrée AA 256. Les travaux se situent entre la salle polyvalente / les salles associatives et la voie ferrée

- pose d'un câble HTA (environ 12 m) sur la parcelle cadastrée AN n°022 à la Combe Est. Les travaux se situent devant l'ancienne distillerie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité ;

-AUTORISE Madame le Maire à signer une convention avec ENEDIS pour les travaux décrits ci-dessus.

## **11 - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE PAPIERS ET ENVELOPPES**

DELIBERATION

Suite à une première expérience concluante, il est proposé de reconduire la mutualisation des procédures de consultation pour l'acquisition de papier et d'enveloppes. En effet, le groupement de commande constitué il y a quatre années a permis de bénéficier d'économies d'échelles qui se sont avérées importantes, permettant ainsi de diminuer les coûts d'acquisition de la fourniture de papier et d'enveloppes, tout en garantissant un niveau de qualité et une approche environnementale pour chaque collectivité adhérente au groupement.

Les communes ayant participé à ce premier groupement de commande de grande ampleur, à savoir, les communes d'Albi, Arthès, Cunac, Fréjairolles, Lescure d'Albigeois, Marssac sur Tarn, Puygouzon, Saint-Juéry et Saliès ainsi que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois ont fait connaître leur volonté d'adhérer à nouveau à ce groupement de commandes à l'exception de Castelnau de Levis, mais avec la participation nouvelle des communes du Séquestre et de Terssac, en intégrant leurs différents besoins à la consultation. Le groupement de commande porterait sur une consultation par voie de procédure adaptée décomposée en deux lots qui feront l'objet de marchés séparés à hauteur des besoins définis par chaque adhérent. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois serait le coordonnateur du groupement de commande.

Le lot n° 1 relatif à la fourniture de divers papiers comporte un montant minimum de 75 000 € HT et un montant maximum de 150 000 € HT sur les quatre années du marché. La commune de Marssac sur Tarn, avec les communes d'Arthès, Cunac, Fréjairolles, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Puygouzon, Saint-Juéry, Saliès et de Terssac s'engagent à signer un marché avec le titulaire désigné par le représentant du pouvoir adjudicateur du coordonnateur du groupement pour un montant minimum de 7 500 € HT et un montant maximum de 15 000 € HT sur les quatre années. Les autres membres associés à ce lot en plus des communes ci-dessus énumérées sont la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la commune d'Albi.

Le lot n° 2 relatif à la fourniture d'enveloppes et

pochettes comporte un montant minimum de 25 000€ HT et un montant maximum de 50 000 € HT sur les quatre années du marché. La commune de Marssac sur Tarn avec les communes d'Arthès, Cunac, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Puygouzon, Saliès et de Terssac s'engagent à signer un marché avec le titulaire désigné par le représentant du pouvoir adjudicateur du coordonnateur du groupement pour un montant minimum de 2 000 € HT et un montant maximum de 4 000 € HT sur les quatre années. Les autres membres associés à ce lot en plus des communes ci-dessus énumérées sont la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et la commune d'Albi.

Il vous est demandé d'approuver la participation de la commune de Marssac sur Tarn au groupement de commandes et d'autoriser la signature de la convention de groupement de commande dont la communauté d'agglomération de l'Albigeois est coordonnateur, la commune de Marssac sur Tarn s'engageant à conclure des marchés à hauteur de ses besoins avec les titulaires retenus par le représentant du pouvoir adjudicateur du coordonnateur du groupement.

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,  
Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics  
Vu l'ordonnance n°2015-899 en date du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,  
ENTENDU le présent exposé,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE, APPROUVE

la participation de la commune de Marssac sur Tarn et la signature de la convention de groupement de commandes constitué avec la communauté d'Agglomération de l'Albigeois, les communes d'Albi, d'Arthès, Cunac, Fréjairrolles, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Puygouzon, Saint-Juéry, Saliès et Terssac pour l'acquisition de papiers et d'enveloppes,

#### DONNE POUVOIR

A Madame le Maire pour signer les marchés avec les titulaires retenus par le représentant du pouvoir adjudicateur du coordonnateur du groupement, à hauteur des besoins propres à la commune de Marssac sur Tarn avec les communes d'Arthès, Cunac, Fréjairrolles, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Puygouzon, Saint-Juéry, Saliès et de Terssac pour le Lot 1 : fourniture de divers papiers pour un montant minimum de 7 500 € HT et un montant maximum de 15 000 € HT pour les quatre années du marché ; et à hauteur des besoins propres à la commune de Marssac sur Tarn avec les communes de d'Arthès, Cunac, Lescure d'Albigeois, Le Séquestre, Puygouzon, Saliès et de Terssac pour le Lot 2 : fourniture d'enveloppes et pochettes pour un montant minimum de 2 000 € HT et un montant maximum de 4 000 € HT pour les quatre années du marché.

## 12 - SCHEMA DE MUTUALISATION COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

#### DELIBERATION

Un projet de schéma de mutualisation est présenté par l'agglomération. Il s'inscrit dans le cadre réglementaire issu de l'article L.5211-39-1 du CGCT et prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'agglomération et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement. La mise en œuvre de la mutualisation est déjà effective sur l'agglomération, depuis le transfert de compétences, les mises à dispositions, les services communs et les plateformes collaboratives.

Conformément à la loi, le projet de schéma est transmis pour examen et avis à chaque conseil municipal avant approbation par le conseil communautaire. Ce document a été transmis par mail à tous les conseillers municipaux et débattu en séance.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité

- DONNE un avis favorable au projet de schéma de mutualisation.

## 13 - AVENANTS AU MARCHE COMPLEXE OMNISPORTS

#### DELIBERATION

Madame le Maire indique qu'il est nécessaire d'apporter des modifications au marché du complexe omnisports. 3 lots sont concernés par de nouveaux avenants, pour un montant total de 8 171.24 € HT soit 9 805.50 € TTC.

Les lots concernés sont :

Le Lot n° 1 : Terrassements – voiries – réseaux divers  
Création d'un terrain de jeu de boule provençal et mise en place d'une clôture en limite de la voie SNCF :  
Plus-value : 8 108 € HT

Lot n° 13 : Electricité

Mise en place de 3 béquilles électroniques (contrôle d'accès) à savoir 2 unités sur porte bois et 1 unité sur porte fer  
Plus-value : 2 051.40 € HT

Lot n° 14 : Equipements sportifs

Suppression de la prestation bâche de protection pour le local dojo. Remplacement de 2 buts de basket muraux réglables pour 2 buts de basket rabattables au-dessus des tribunes. Mise en place de 3 paires de but handball gonflables  
Moins-value : 1 988.16 € HT.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le montant de ces trois avenants  
- CHARGE Madame le Maire de signer les dits-avenants

-----  
La séance est levée à 20 h 55

## Carte d'identité : ce qui a changé pour l'utilisateur

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais recueillies uniquement dans les mairies équipées d'un dispositif permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes par le biais d'un capteur.

Les usagers peuvent donc effectuer leur demande de CNI dans n'importe quelle mairie équipée d'un tel dispositif, quel que soit leur lieu de résidence. Attention toutefois, le dépôt du dossier de demande et le retrait de la carte d'identité doivent se faire dans la même mairie.

Dans le Tarn, seules 16 communes sont équipées de ce dispositif réglementaire. La commune de Marssac n'étant pas équipée, les marssacois peuvent se rendre indifféremment dans l'une d'entre elles. Les mairies d'Albi et de Gaillac sont les plus proches. La mairie de Saint-Juéry est également équipée.

**Bon à savoir : il est toujours possible de retirer le dossier de demande de CNI à la mairie de Marssac.**

Cela peut vous permettre de préparer votre démarche et de gagner du temps quand vous irez le déposer au guichet de la mairie qui traitera votre dossier. Besoin d'aide, de renseignements ? N'hésitez pas à contacter la mairie au 05 63 55 40 47.

**Il est aussi possible de remplir une pré-demande de carte d'identité en ligne.** Attention, cette démarche ne dispense pas de se rendre dans une mairie équipée du dispositif réglementaire mais elle permet là aussi de gagner du temps.

Plus de renseignements sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>



## Du côté de la paroisse

### Bon anniversaire Père Péruffo

Au mois d'avril nous avons vu le Père Vincent Péruffo, ancien curé de Marssac, fêter ses 95 ans dont bientôt 68 de sacerdoce au service de ses paroissiens. Et si le pied lui fait maintenant défaut, il a toujours bon œil et l'esprit vif. Merci de tout cœur Père Péruffo.

### Actualité de mai

L'activité de ce mois de mai sera riche pour notre paroisse. N'hésitez pas à consulter l'affichage sur le panneau de l'église.



28 juin 2014 - cérémonie du jubilé des 65 ans de sacerdoce du Père Péruffo

### Votre article dans le prochain Marssac info de juin ?

A envoyer avant le 15 mai 2017 à [pascal.crepin@wanadoo.fr](mailto:pascal.crepin@wanadoo.fr)

**Pas de fichiers en PDF**

**Textes sous word**

**Photos en JPEG**

**Attention :** pour des raisons d'équité éditoriale et de budget, vos articles feront au maximum une demi page (environ 2 500 caractères, espaces compris). Merci de votre compréhension.

Retrouvez votre Marssac Info

**TOUT EN COULEUR**

sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

## L'Albigeoise de passage à Marssac



L'Albigeoise passera à Marssac le dimanche 28 mai. Cette course est qualificative pour les Championnats du Monde Grandfondo UCI 2017 et comprend trois parcours cyclo-sportifs sur route : L'Albigeoise (149 km), la Bastide Grésigne

(97 km) et la Ronde du vignoble (68 km).

Les participants traverseront Marssac à deux reprises.  
- le matin entre 8h45 et 9h45, en provenance de Terssac pour prendre la direction de Labastide de Levis et de la région des Bastides. Par mesure de sécurité la route de Terssac sera mise en sens unique dans le sens Terssac Marssac durant cette tranche horaire.

- au retour, entre 11h30 et 16h, en provenance de Labastide de Levis vers Albi en traversant tout le long du bourg, depuis le pont du Tarn jusqu'à la sortie de l'autoroute. Il est recommandé dans la mesure du possible d'éviter d'emprunter la D988, notamment en milieu de journée entre le pont du Tarn et le rond-point Lamartine.

**Plus de renseignements : [www.albigeoise.com](http://www.albigeoise.com)**

### Appel à bénévoles

Pour ces événements l'organisateur recherche des bénévoles qui occuperont les postes de signaleurs. Ces participants seront réunis quelques jours avant l'épreuve pour prendre connaissance des consignes. L'habillement et le matériel nécessaire à leur mission leur seront remis aussi. Chaque bénévole doit être titulaire du permis de conduire.

Offert à chaque signaleur : Casquette - Polo - Chasuble jaune - Sandwich - Eau - Une invitation pour le gala de fin d'année du Vélo Club Albigeois - Une bouteille d'une cuvée spéciale des caves de Labastide de Lévis.

Contact : Albi Vélo Sport -5 rue de Metz - 81000 ALBI

Responsable ALBIGEOISE : Marcel BERNARDIN  
Tél : 06 07 37 20 05 - marcel.bernardin@orange.fr

**Bon à savoir** : les Championnats du Monde Grandfondo UCI 2017 auront lieu entre le 24 et le 27 août prochain à Albi. Près de 3 000 coureurs sont attendus, venus d'une cinquantaine de pays différents. C'est un marssacois, le général Roland Gilles, qui préside le comité d'organisation Albi 2017 de cette manifestation de rang mondial.

## Café-concert avec la chorale Mélodie N'Sol



L'association Mélodie'n Sol est heureuse de vous inviter à son deuxième café-concert qui aura lieu le samedi 17 juin dans la salle des fêtes de Marssac. Les portes seront ouvertes au public à partir de 19h30 et le spectacle débutera à 20h15. Au programme la chorale Mélodie'nSol suivie de duo et solo de variété française accompagnés par le chef de chœur, Pascal Brunet, à la guitare. Venez en famille, entre amis, passer une soirée conviviale autour d'un bon verre et de grignotages (charcuterie, fromage, gâteaux, le tout à petit prix), tout en écoutant des compositeurs d'hier et d'aujourd'hui Gainsbourg, Ferrer, Zazie... et bien d'autres. Entrée : 5 €

## Grand Jeu de la fête des mères

organisé par les commerçants du marché et du village de Marssac

Tirage au sort  
vendredi 2 juin



Remise des lots  
samedi 3 juin

*Du 24 mai au 2 juin, participez et gagnez  
un repas pour deux au restaurant « La Réserve »,  
un soin visage et cheveux ou des paniers garnis*

## 4L Trophy : notre aventure au Maroc



Nous sommes confiants à la veille du départ. La 4L est prête, elle est chargée à ras bord : des pièces mécaniques de rechange, des outils, quelques affaires personnelles, et surtout les nombreuses affaires scolaires que nous donnerons aux enfants du désert. Nous partons de Marssac sous une pluie battante. Une dernière photo devant la vitrine d'un de nos sponsors avec nos familles et nos proches qui nous encouragent et c'est le départ !

Direction Biarritz, où est installé le village départ. Là, c'est le passage obligé dans le hangar dédié aux contrôles techniques : c'est un moment redouté par tous les participants. Le stress est à son comble. Il faut à tout prix passer les contrôles sans être recalé. L'inspection est minutieuse : contrôle du châssis, des anneaux de remorquage, des sangles, du matériel de sécurité, de la trousse à pharmacie, des jerricans, et de nos passeports.

Nous sortons victorieux de ce hangar avec nos bracelets, précieux sésames qui nous lient pour 12 jours à cette belle aventure. Le sentiment d'appartenance à une communauté vient de naître ! Il y a désormais ceux qui ont le bracelet et ceux qui ne l'ont pas...

Lors du trajet vers le sud de l'Espagne, certaines 4L sont déjà en panne, certains équipages perdent leur chargement, c'est très folklorique ! Mais l'entraide est là. La solidarité n'est pas un vain mot. C'est vraiment l'ADN du 4L trophy : Chacun aide l'autre.

A Algeciras, Il y a cinq ferries qui nous attendent pour embarquer les 1 500 véhicules.

Nous découvrons le premier road book à la sortie du bateau. Nous devons trouver le bon itinéraire pour rejoindre BOULAJOUL en passant par RABAT. Nous roulons sur des routes goudronnées et à l'approche de BOULAJOUL, la neige s'invite à notre périple. Les conditions de conduite sont difficiles car les essuie-glaces balaient une petite surface. Il fait froid. Le thé à la menthe nous réchauffe, et l'esprit de groupe nous fait oublier l'inconfort du campement.

Sur les pistes, la mécanique souffre. Il fait chaud. Pour nous, mais ce n'est pas le cas de tous les équipages. Le repérage ne nous pose pas trop de problème. La boussole et le road book sont nos seuls moyens d'orientation. Nous sommes tous deux pilotes d'avion et savons utiliser la boussole. A l'approche de Merzuga nous entrons enfin sur les premières pistes

réparation de fortune sur notre carburateur. Plus loin nous nous apercevons que nous avons cassé un tirant de chasse (barre permettant de régler l'angle de carrossage des roues) puis c'est la casse d'un cardan qui nous donne encore des émotions. Nous avons vécu une vraie aventure lors de l'étape marathon qui consiste à rouler sans assistance pendant deux jours, avec un bivouac en autonomie dans le désert.

Marrakech marque la fin du raid et c'est un hôtel 4 étoiles qui nous attend avec tout le luxe qui nous a manqué pendant le voyage. La douche fut la bienvenue. Sous les tentes berbères, le repas préparé par Achim fut grandiose et excellent. La fête fut magique, belle, inoubliable, parfaite ! Feu d'artifice, musique, danse... tout y était. Un petit tour sur la place Jemaa el Fna et dans les souks puis c'est le retour, direction Tanger. A



ensablées du désert, et ce qui devait arriver, arriva ! Qui dit sable, dit ensablement. Nous tombons dans le premier bac à sable. C'est un creux avec du sable fin et meuble dans lequel s'enfoncent les roues. Nous voilà bloqués (ou tankés dans le jargon).

Merzuga est une étape importante du 4L Trophy car c'est le lieu où nous rencontrons les intervenants de l'association "les enfants du désert". La distribution des affaires scolaires, des ballons, des affaires de sport est un moment de grande liesse générale et nous prenons conscience de l'utilité de notre mission. Les enfants qui nous attendent sont heureux et nous transmettent leur joie. Grâce aux dons, les précédentes éditions du 4 L trophy ont permis de construire 14 écoles. Chaque raid permet d'améliorer les conditions de scolarité de ces enfants vivant aux portes du désert.

Le premier problème mécanique que nous avons à résoudre est le dé-sertissage d'une capsule métallique sur le carburateur. Il faut alors se débrouiller avec les moyens du bord pour pouvoir repartir. Cette fois-ci c'est grâce à de la pâte à joint et une perceuse gentiment prêtée par un habitant que nous effectuons une

nouveau, le ferry, la traversée de l'Espagne et retour à Marssac, des souvenirs plein la tête. Nous sommes revenus grandis, nous avons gagné en maturité au cours de ce projet.

Ce raid nous a permis de vivre des moments inoubliables sur le plan des valeurs humaines que nous connaissions certes, sans avoir eu vraiment l'occasion de les mettre en oeuvre. La solidarité et l'entraide ont été des moteurs dans ce projet, sans lesquelles rien n'aurait été possible. Le soutien financier des sponsors, la gentillesse des uns, les conseils des autres, le soutien moral de nos proches, l'aide matérielle des amis nous ont permis de ne pas douter et de poursuivre le projet malgré les difficultés.. Maintenant est venu le temps de raconter aux amis, l'aventure vécue avec des détails et des anecdotes. Pour nous, l'aventure ne s'arrête pas là, puisque nous souhaitons partager notre vécu et faire bénéficier les futurs participants de notre expérience. Nous sommes prêts à leur donner de précieux conseils. Au 4 L Trophy, on apprend le sens du partage et de la solidarité.

## Camps d'été et chantier jeunes avec le centre de loisirs de la Clé des Champs

**CHANTIER  
JEUNES !**

**« Chantier jeune » avec William**  
Samedi 10 juin : Après-midi Action Citoyenne  
du 10 au 13 juillet avec le chantier sur Marssac  
et du 17 au 19 juillet avec un séjour sur Toulouse

15  
13

## CAMPS ÉTÉ 2017



**Des camps de 3 à 5 jours accessibles à tous !**



**Des vacances à 100 à l'heure !**



ASSOCIATION  
**Clé des Champs**

[lacle.deschamps.reservation@gmail.com](mailto:lacle.deschamps.reservation@gmail.com)

ASSOCIATION  
**Clé des Champs**

Cette année encore le centre de loisirs de la Clé des champs propose une large palette de camps d'été de 3, 4 ou 5 jours, ouverts aux enfants de 6 à 12 ans. Les 13-15 ans n'ont pas été oubliés avec un chantier jeune qui sera encadré par William.

**Comment s'inscrire ?**

Par Email : [lacle.deschamps.reservation@gmail.com](mailto:lacle.deschamps.reservation@gmail.com) ou au siège de l'association à partir du lundi 27 mars

**Le rendez-vous à ne pas manquer !**

Réunion camps familles : mardi 13 juin à 18h30 au CLAE de Lagrave.

Présence indispensable des parents.

Plus de renseignements sur le site ou au siège de l'association.

## La Clé des Champs vous invite à une Soirée Info Familles

«Les dangers des réseaux sociaux pour nos enfants et le B.A.BA des bonnes pratiques»

Mardi 16 mai à 20h00

*Animée par un professionnel diplômé. Ouvert aux parents  
(et aux enfants accompagnés de CM et + )*

**Salle du Conseil Municipal de Marssac - Entrée gratuite**  
aucune inscription nécessaire  
(Prise en charge par l'association CLE DES CHAMPS)



## Marssac fait son cinéma sous les étoiles

Samedi 17 juin vers 21H30... à la tombée de la nuit

### Cinéma gratuit et en plein air, place de la Chapelle

Tables et chaises disponibles dès 19h pour partager  
un repas «tiré» du sac. Café offert par la Mairie.

(si mauvais temps, repli à la salle  
de la cantine des écoles)

### Assemblée Générale de la Clé des Champs

L'association «La Clé des Champs» vous  
invite à son **assemblée générale qui aura  
lieu le mardi 20 juin à 18h30 au CLAE de  
Marssac.**

Une animation «Clown» sera proposée aux  
enfants qui accompagneront leurs parents ce  
soir-là.

Tous les parents sont les bienvenus à cette  
réunion.

Vous pouvez venir pour vous informer sur le  
bilan de l'année écoulée, les projets à venir,  
poser des questions, apporter des idées. Et si  
votre emploi du temps le permet, et si vous  
en avez le désir, vous pouvez vous impli-  
quer davantage dans la vie de notre associa-  
tion en venant renforcer l'équipe de parents  
bénévoles qui forme le bureau de la Clé des  
Champs.



À 40 ans, Stéphanie est contrainte de retourner vivre  
chez sa mère. Elle est accueillie à bras ouverts : à  
elle les joies de l'appartement surchauffé, de Francis  
Cabrel en boucle, des parties de Scrabble endiablées  
et des précieux conseils maternels sur la façon de se  
tenir à table et de mener sa vie. Chacune va devoir  
faire preuve d'une infinie patience pour supporter  
cette nouvelle vie à deux. Et lorsque le reste de la  
fratrie débarque pour un dîner, règlements de compte  
et secrets de famille vont se déchaîner. Mais il est des  
explosions salutaires !

## Repas de quartier : la Mairie vous apporte sont aide



Vous souhaitez organiser un repas de quartier ! N'oubliez pas, la Mairie vous prête tables et chaises. Les beaux jours sont là ! Alors n'hésitez pas, invitez, organisez et recevez vos voisins...

Mairie : Tél 05 63 55 40 47  
[accueil@marssac-sur-tarn.fr](mailto:accueil@marssac-sur-tarn.fr)

## Elégance canine – Salon de toilettage canin



Depuis le mois de septembre, un salon de toilettage canin a ouvert ses portes à Marssac/Tarn, face à l'église.

Dans ce salon équipé de matériel adapté pour toutes les tailles de chiens, Véronique s'occupera de votre ami qu'il soit grand ou petit, à poils courts ou longs, pour une tonte, un bain, un démêlage, un brossage...

Vous trouverez quelques articles tels que laisse et colliers, brosses et peignes, paniers et coussins, manteaux pour le plus grand confort de votre compagnon. Un choix de produits est également disponible: shampoing, nettoyant yeux et oreilles, parfum... De plus, quelques jouets et peluches à offrir à votre ami à quatre pattes lui permettront de s'amuser.

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont déjà témoigné leur confiance et confié leur chien le temps d'un soin.

Heures d'ouverture : lundi de 14h à 17h, mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, mercredi et samedi de 9h à 12h, et plus si nécessaire !

Pour un renseignement, un conseil, un RDV contactez Véronique au 06 74 27 61 35 ou n'hésitez pas à pousser la porte.

Elégance canine – 2 rue Saint Orens - 81150 Marssac



Vroum,  
Bruuu, Pouêt,  
Hiiii, Grrr...

# Chuuut !

Les travaux bruyants sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

**Du lundi au vendredi**

de 9h à 12h et de 14h à 20h

**Le samedi**

de 9h à 12h et de 15h à 20h

**Le dimanche et jours fériés**

de 10h à 12h

## Votre SPAR se déplace au 27 avenue d'Albi



Après 15 ans d'exploitation à côté de la boulangerie «Au fournil de maître Pierre» Bernard et Amélie vous invitent à venir découvrir le nouveau magasin SPAR situé au 27 avenue d'Albi (ancien Leader Price).

Vous y trouverez  
 Un grand parking mis à disposition de la clientèle  
 Une gamme de produits plus étendue  
 Des prix bas avec plus de services  
 Des horaires mieux adaptés. Magasin ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 13h et de 14h30 à 20h.  
 Ouverture les dimanches et jours fériés de 9h à 12h30.  
 Tél : 05 63 40 03 08

## Le Vival by Casino au 6 avenue d'Albi

La petite épicerie VIVAL de la rue Saint-Orens a fermé ses portes et c'est désormais dans les locaux de l'ancien SPAR, avenue d'Albi, que Béatrice Combes et Monique Fabre accueillent leur clientèle. «Nous sommes toujours un magasin VIVAL mais nous sommes heureuses de pouvoir accueillir nos clients dans un espace plus grand» confie Béatrice qui ajoute : «Nous souhaitons fidéliser une clientèle de proximité et développer un véritable esprit de service en effectuant des livraisons à domicile pour ceux qui ont du mal à se déplacer. N'hésitez pas à nous contacter au 05 63 47 13 64».



Retrouvez votre Marssac Info

**TOUT EN COULEUR**

sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

## Des nouvelles des Amaps près de chez vous L'Amap légumes du Gaec de la Saudronne et les pains de Carlo



Des paniers de légumes sont disponibles pour la prochaine saison d'été qui débutera le 2 mai 2017 jusqu'au 24 octobre 2017 inclus.

Une AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Elle a pour objectif d'accompagner la création ou de préserver l'existence des Fermes de Proximité dans une logique d'agriculture équitable, saine, non productiviste, de qualité, à un prix abordable et juste.

L'AMAP réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité autour d'un contrat dont la durée est fonction du cycle de production de l'exploitation.

Les «amapiens» recherchent en priorité des produits frais, de grande qualité, cultivés à proximité chez un paysan connu.

Pour le paysan, la garantie d'écoulement de sa marchandise est un soutien important de la part de l'amapien.

En 2007 à Marssac une amap légumes a vu le jour et s'est enrichie d'une amap pain.

AMAP LEGUMES MARSSAC GAEC DE LA SAUDRONNE  
Production de légumes en «bio» en GAEC sur la commune de Lagrave ; Nicolas et Stéphane PICAT.  
«PONT GAUTHIER – 81150 LAGRAVE»

AMAP « PAIN DE CARLO » : double label AB et Nature et Progrès

Les paysans boulangers Angélique et Carlo proposent un ou plusieurs pains une fois par semaine.

Du pain fermier, moulé ou pas, du pain complet, du pain aux noisettes et raisins, du pain aux pépites de

chocolat fabriqués à partir de leurs farines. Ces farines sont fabriquées par leurs soins avec une meule des plus traditionnelle. Les céréales sont cultivées par Carlo. Ils assurent donc toute la filière du grain au pain sur la commune de Vieux.

**La distribution des paniers de légumes et du pain s'effectue chaque mardi de 18H à 19H en hiver et en été, à l'Amap Légumes GAEC DE LA SAUDRONNE à Lagrave.**

L'occasion pour vous et vos enfants de jouer à la marchande en distribuant les paniers !

Chaque amapien s'engage par saison de 6 mois : Eté et Hiver.

Deux réunions annuelles très conviviales suivies d'auberge espagnole sont organisées afin de faire le bilan des saisons. L'occasion de se rencontrer et d'échanger.

Rejoignez nous sur le site : <http://saudronne.reseauamaptarn.fr/>

Sylvie ESTIVALS : Trésorière - 05.63.43 41 05  
Véronique NEUVILLE : Secrétaire - 06.83.82.54.79  
Jean PUJOL : Responsable Amap Pain - 05.63.53.11.89

### Attention

**pas de Marssac Info en juillet et en août**

*Si vous souhaitez annoncer un événement se déroulant dans la période de juillet à mi-septembre, c'est sur le Marssac Info de juin qu'il faut le faire... Envoyez vos éléments avant le 15 mai !*

## Marssac Rugby XIII : entraînement commun avec l'école d'Albi XIII

Le samedi 1<sup>er</sup> avril, notre école de rugby recevait celle d'Albi XIII pour un entraînement commun. Entraînement intensif pour tous les enfants présents. Différents ateliers, phases de jeu, séance de placages ont été effectués pour finir par un petit match. Nous avons eu un aperçu des conditions d'entraînement d'une école de rugby plus importante. Ce fut une excellente initiative et ce rapprochement avec Albi XIII ne peut être que bénéfique pour tous nos enfants. L'opération sera probablement renouvelée, cette fois à Albi.

Merci à tous les éducateurs d'Albi qui ont participé à cette séance et partagé leur savoir. Les enfants et éducateurs de Marssac étaient très satisfaits de cet échange et ont beaucoup appris.



## Fabrik' de danse D.lab//Temps danse

Comme chaque année, les élèves de l'association Temps danse vous présenteront leur travail lors de leur spectacle de fin d'année «**Chut ! je conte ...**» qui aura lieu le **Samedi 3 juin à la salle de la Musique de Cap Découverte à 21h00.**



Toutes les places ont d'ores et déjà été vendues lors des deux permanences organisées les 22 et 26 avril dernier.

Encore un très beau spectacle (joué à guichet fermé, cette année encore) concocté par nos professeurs de danse, Mélissa et Fabienne que nos élèves seront fiers de présenter à leurs familles et amis.

**Qui sommes-nous ?** Notre association DLab/Temps danse propose des cours de modern'jazz.

Une nouveauté cette année, qui rencontre un franc succès : un cours de barre à terre (méthode classique et Pilates) regroupant des élèves de tous âges.

Tout au long de l'année, nous organisons en partenariat avec d'autres écoles du département, des master-class avec des professeurs reconnus à des tarifs préfé-

rentiels : street jazz, lyrical jazz, moderne et oriental, qui permettent aux élèves de se perfectionner et de découvrir d'autres danses et d'autres enseignements.

Nous proposons également à nos élèves d'accéder à des spectacles au Théâtre des Cordeliers à Albi ou à Toulouse, et participer à des festivals ou rencontres de danse.

Le gala de fin d'année clôture l'année dans une ambiance de folie où chacun peut s'exprimer.

Les deux professeurs, Mélissa Delfau & Fabienne Rodriguez, sont diplômées d'état et, de par leur parcours de danseuses professionnelles, sont très implantées dans le paysage actuel de la danse.

L'association est donc un véritable pôle ressources pour les danseuses qui voudraient «aller plus loin» dans leur pratique.

Nous vous invitons à nous contacter pour toutes demandes au 06.16.19.32.44 Facebook : dlabtempsdanse ou sur notre site [www.studiodedanseduolab.com](http://www.studiodedanseduolab.com).

Le bureau, Melissa & Fabienne



## Théâtre à Marssac : pari réussi pour Les Cocagnols

Pour cette nouvelle soirée de l'AME, près de 150 personnes ont assisté samedi 1<sup>er</sup> avril à la représentation théâtrale «A nos amours» donnée par la troupe Les Cocagnols. Pendant plus d'1h40, les comédiens ont ravi le public par leur virtuosité à créer des situations burlesques, à dénicher des mots et expressions hilarants (textes créés par la troupe elle-même).

Les promesses annoncées ont été tenues : rires, gags, jeux de mots, bonne humeur étaient au rendez-vous. Un pot de l'amitié est venu clôturer la soirée où les spectateurs ont alors pu échanger avec les comédiens. Le bureau de l'association Marssac Ensemble remercie toutes celles et ceux qui ont soutenu ce projet. Il reste à votre écoute pour toute nouvelle proposition de spectacle.

**AME vous donne rendez-vous le dimanche 17 septembre 2017 pour son 3<sup>ème</sup> marché gourmand. Une nouvelle formule vous sera proposée. Contact : [ame810@orange.fr](mailto:ame810@orange.fr)**

Renseignement : <http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>



## Ambiance Scandale, une école de danse qui bouge, qui vit danse !

Dans une ambiance familiale, passionnée et disciplinée, les mois de février, mars et avril ont été riches en danse ! Stage de danse avec Lorenzo Hanna qui nous a fait le plaisir de revenir de Los Angeles pour une Master Class de deux heures, intense en danse, en pédagogie et en partage !

Le 17 mars dernier, direction Paris pour le salon de la danse où nous avons notre stand avec notre partenaire Artmosphere, société de danse parisienne qui organise les plus gros stages de danse européens, avec qui notre professeur, Gonzalez Gabrielle, est partie se former et a obtenu ses certificats des trois plus grosses écoles New Yorkaises.

Des écoles où elle repart d'ailleurs chaque année faire des formations intensives afin de transmettre à ses élèves une pédagogie différente basée sur l'interprétation et sur le ressenti de la danse en New Style, Street Jazz et Lyrical Jazz.

Le mois d'Avril a également été placé sous le signe de la passion et de la danse.

Ambiance Scandale à New York... Le retour !

Un groupe de huit danseurs et danseuses de l'école de danse Ambiance Scandale est parti du 8 au 16 avril en stage de danse dans la grosse pomme... avec de la danse mais aussi les visites des plus beaux monuments, endroits insolites, un match de baseball au Yankee Stadium et en bouquet final, direction Broadway pour le spectacle Paramour emmené par le cirque du Soleil !

Dix huit de nos jeunes danseurs et danseuses âgés de 10 à 15 ans étaient également en stage pendant les vacances d'avril. L'école de danse leur a offert un stage de danse de la compagnie KÄFIG dirigée par Mourad Merzouki en danse hip hop les 3, 4 et 5 avril derniers et organisé par la Scène Nationale d'Albi, le Carré Public et l'ADDA du Tarn. Nous irons d'ailleurs voir la Compagnie KÄFIG qui présente son spectacle PIXEL le 17 mai au Théâtre des Cordeliers.

Les cours de cirque avec l'école de cirque Pistil de Graulhet ont commencé dès le retour des vacances de Pâques avec du cerceau, draps aérien, équilibre, jonglerie etc. pour continuer la préparation de notre gala.

Nous avons hâte de vous faire découvrir notre show de fin d'année que nous préparons avec envie et passion pour vous émerveiller le jour J. **Rendez vous le samedi 1<sup>er</sup> Juillet à 20h30 au Grand Théâtre des Cordeliers à Albi.** De belles surprises sont en préparation, restez connectés...

L'école de danse Ambiance Scandale.



# Yoga des enfants : après-midi récréative



L'Association Autan Pour Soi propose une après-midi Yoga pour les enfants de Maternelles et Élémentaires le

**SAMEDI 13 MAI 2017 au Dojo de Marssac**

Une séance pour les 3/6 ans aura lieu de 14h30 à 15h15.

Une séance pour les 7/11 ans aura lieu de 16h à 16h45.

Les parents peuvent participer à la séance.

Chaque séance sera suivie d'un échange enfants parents professeur autour d'un goûter.

Cette après-midi s'inscrit dans une démarche de découverte du Yoga et est offerte par l'association. Les séances sont limitées à 10 enfants. L'inscription est donc obligatoire auprès de Christine Reynes

Le yoga loisir pour l'enfant est une activité de détente ludique et à caractère non compétitif qui allie souplesse et simplicité.

L'enfant découvre la mobilité de son corps par des postures s'inspirant des animaux (chat, chien, panthère, ours, écureuil...), de la nature (arbre...), des

objets (chandelier...).

Il développe son corps, se tonifie, travaille sa respiration, se concentre par des postures d'équilibre.

Ces techniques stimulent les facultés d'apprentissage car elles augmentent l'attention, la concentration et la mémorisation. Développer l'attention, un défi éducatif.

Elles favorisent l'estime de soi, et aident les enfants à gérer leurs états émotionnels.

Nous vous attendons le Samedi 13 mai 2017 !

Pour tout renseignement : Christine REYNES au 06.24.60.81.32

Professeur de Yoga de la Fédération Française de Hatha Yoga et en formation RYE (Recherche sur le Yoga dans l'Education) agréé par le Ministère de l'Education Nationale.

AUTAN POUR SOI - 6 allée Jules Verne - 81150 Marssac sur Tarn

Association affiliée à la Fédération Française Sports pour Tous.

[autanpoursoi@laposte.net](mailto:autanpoursoi@laposte.net)

Un après midi détente pour tous  
Samedi 10 juin 2017 au dojo  
de Marssac de 14h30 à 18h

**Yoga**  
avec Martine, Professeur de Hatha Yoga

**Rigologie**  
avec Anne, médecin et rigologue

**Qi Gong**  
avec Yvonne, Professeur de Qi Gong

Participation : 25 €  
Adhérents de l'association Autan pour Soi,  
étudiant, sans emploi : 20€

**Renseignements : 06 85 80 57 11**  
[autanpoursoi@laposte.net](mailto:autanpoursoi@laposte.net)

Inscription préalable nécessaire, avant le  
1<sup>er</sup> juin.

A très bientôt !

## Elections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017

Qu'on se le dise !

Les bureaux de vote seront ouverts à partir de 8h. **Ils fermeront à 18h** (et non à 19h comme ce fut le cas pour les élections présidentielles).



## La méditation en pleine conscience

C'est une pratique très simple. C'est apprendre à vivre pleinement L'INSTANT PRESENT afin de réduire le stress et de PROFITER de la vie. Afin d'être bienveillant envers soi-même.

Nous vivons dans une société où on a de plus en plus de mal à débrancher le mental. Notre mode de vie nous oblige d'être branché tout le temps et c'est la raison pour laquelle il est plus que jamais primordial d'apprendre comment trouver le silence intérieur, de reconnecter avec le corps intérieur, de faire un retour à l'essentiel.

La méditation n'est liée à aucune croyance spécifique et n'est pas une pratique religieuse.

La méditation a des bénéfices psychologiques et physiques

Elle vous aide à apaiser l'esprit, mieux gérer le stress, mieux dormir, penser positif, reprendre confiance en soi, écouter et mieux respecter votre corps, aiguïser vos 5 sens, rester davantage dans l'instant présent, apprendre le sens du détachement et du lâcher prise, mieux gérer vos émotions et l'anxiété, un pouvoir positif sur la douleur.

**Comment pratiquer ?** Venez-vous initier lors du **stage d'INITIATION** par des exercices simples, autour de la posture, la respiration, la concentration, le corps, les émotions... prévu **le dimanche 14 mai 2017 de 9h à 12h à Marssac Salle Astrolabe.**

Tarif 25€ : Inscriptions obligatoires avant le 10 mai 2017.

**Association Pleine Conscience de Soi au 06.23.56.71.57 ou 06.19.69.26.17**



---

## La Croix Rouge à notre rencontre

Le croix rouge organise une campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers auprès du grand public en porte-à-porte du 15 mai au 3 juin 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. L'équipe pourra intervenir aux horaires prévus à cet effet entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.



**croix-rouge française**

PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS

[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

**VOUS  
SOUHAITEZ  
DEVENIR  
PROPRIÉTAIRE  
DANS  
L'ALBIGEOIS ?**

**L'AGGLO VOUS  
SOUTIENT AVEC  
LE PRÊT À 0%  
1<sup>ÈRE</sup> CLEF EN  
ALBIGEOIS**



## Le soutien à l'accession : le Prêt 1<sup>ère</sup> Clef en Albigeois



Soutenir les ménages primo-accédants dans leurs projets d'accession à la propriété constitue un enjeu majeur du Programme Local de l'Habitat de l'Albigeois.

Pour soutenir directement l'accession à la propriété, l'agglomération a mis en place, avec des partenaires financiers spécialisés, un Prêt à Taux Zéro pour cent.

Indépendant ou cumulé à celui de l'État, le Prêt 1<sup>ère</sup> Clef en Albigeois permet à des couples et familles primo-accédants, aux revenus modestes, de bénéficier d'une aide financière complémentaire souvent décisive pour franchir le pas. Il peut servir à l'achat d'un logement neuf ou ancien sous conditions de travaux.

L'agglomération prend en charge les intérêts de 600 prêts sur 6 ans, contractés par des ménages primo-accédants, sous plafonds de ressources, pour un montant allant de 10 000 € à 25 000 € sur une durée de 15 ans, selon le nombre de personnes par ménage et le type de bien en voie d'acquisition.

L'agglomération, par ce levier, compte influencer sur les parcours résidentiels, le cadre de vie et les déplacements, en aidant le plus grand nombre à habiter à proximité de ses lieux de travail, d'études ou de loisirs.

Dépliant complet à télécharger sur  
[www.grand-albigeois.fr](http://www.grand-albigeois.fr) rubrique  
Habitat

Tél : 05 63 76 06 06  
[premiereclef@grand-albigeois.fr](mailto:premiereclef@grand-albigeois.fr)



## PLU Intercommunal : Informez- vous !

Que l'on soit propriétaires, locataires, chefs d'entreprise, agriculteurs ou commerçants... **chacun d'entre nous a ou aura une bonne raison de s'intéresser un jour au PLU intercommunal (PLUI) de l'Agglomération de l'Albigeois qui est en cours d'élaboration.**

Car le PLUI aborde tous les thèmes qui impactent notre vie quotidienne sur notre territoire (patrimoine urbain, ressources naturelles et agricoles, mobilités, activité économique, numérique, éducation, culture....)... Et une fois adopté, il s'imposera à tous car il va fixer les règles d'occupation et d'utilisation du sol dans toutes les communes de l'agglomération.

La démarche d'élaboration du PLUI d'Agglomération a été lancée fin 2015 par le Conseil communautaire. Les élus des 16 communes de l'agglomération se sont mis au travail, avec l'aide de l'AUAT\*, et en association avec la Direction Départementale des Territoires et autres PPA. Il s'est agi de dresser le diagnostic complet de notre territoire d'agglomération, d'en comprendre les enjeux pour l'avenir et de définir les orientations générales du Plan d'Aménagement et de Développement (PADD) de notre PLU d'agglomération. Ces orientations ont été présentées en séminaire à tous les conseillers municipaux du territoire de l'agglomération. Ils ont ensuite fait l'objet d'un débat dans chaque commune de l'agglomération et en conseil communautaire, fin mars.

A ce stade de la procédure, une réunion publique est organisée pour donner toutes informations à la population sur les éléments du diagnostic et les grandes orientations du plan d'Aménagement et de Développement Durable.

**Cette 1<sup>ère</sup> réunion publique aura lieu  
Mercredi 14 juin à 18h30  
Ecole des Mines  
Albi-Carmaux,  
Allée des sciences, à Albi.  
Entrée libre.**

**Par ailleurs, à partir de septembre, tout administré pourra prendre un rendez-vous avec les élus et techniciens de l'agglomération qui suivent le dossier PLUI.**

Ces rendez-vous auront lieu à l'hôtel d'entreprise Albi-InnoProd, 8, Avenue Pierre-Gilles de Gennes, 81000 Albi. Ils se dérouleront de 8h à 12h et de 14h à 17h.

- les habitants de Lescure seront reçus la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre
- les habitants d'Albi, la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre et la 2<sup>ème</sup> semaine de décembre
- les habitants de Cambon, Cunac, et Fréjairrolles, la 4<sup>ème</sup> semaine de septembre
- les habitants d'Arthès, et Saint-Juéry, la 2<sup>ème</sup> semaine d'octobre
- les habitants de Carlus, Le Séquestre, et Rouffiac, la 3<sup>ème</sup> semaine d'octobre
- les habitants de Dénat, Puygouzon, et Saliès, 1<sup>ère</sup> semaine de novembre
- les habitants de Castelnaud, **Marssac**, et Terssac seront reçus la 3<sup>ème</sup> semaine de novembre

**Pour toute prise de rendez-vous et informations : appeler le 05 63 76 06 06.** A noter : d'autres plages de rendez-vous avec des élus et techniciens seront programmées courant 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Il est également possible de rencontrer les techniciens en charge du dossier PLUI le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois dans les locaux de l'Agglomération, parc François Mitterrand, à Saint-Juéry.

*Dans tous les cas : RDV par tél au 05 63 76 06 06*



Plus de renseignements sur le PLUI sur <http://www.grand-albigeois.fr/1369-le-plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui-.htm>

**\*AUAT** : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire urbaine / **PPA** : Personnes Publiques associées

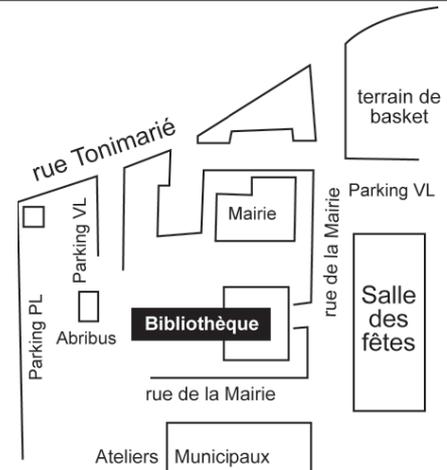
## La Vieille Cantine

### Bibliothèque associative de Marssac

**Horaires d'ouverture :** le mercredi de 15h00 à 17h30  
le vendredi de 15h00 à 17h30  
le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h30

Cotisation : 6 euros/an - [marssacbiblio@laposte.net](mailto:marssacbiblio@laposte.net)

**+ de 13 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées**



Bonjour,

Une information importante : durant le mois de juillet, la bibliothèque sera ouverte **UNIQUEMENT** le vendredi de 15h à 18h. Elle sera fermée, comme d'habitude, au mois d'août.

A bientôt - I. KERVOËL



## Les beaux jours reviennent...

C'est le moment de repartir en randonnée, découvrir ou redécouvrir les sentiers de notre belle région. Le guide des balades en albigeois est disponible gratuitement en Mairie.

Retrouvez votre Marssac Info

**TOUT EN COULEUR**

sur : [www.marssac-sur-tarn.fr](http://www.marssac-sur-tarn.fr)

## Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Drogues Info Service	0800 23 13 13
Gendarmerie	17	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Samu	15	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu Social	115	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Pompiers	18	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Enfance et Partage	0800 05 12 34
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	Sida Info Service	0800 840 800
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alzheimer Info	0811 112 112	Tabac Info Service	0825 309 310
Cancer Info Service	0810 810 821	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557

# RELAIS DE QUARTIER AU COEUR DE MARSSAC

## Connaissez-vous votre relais de quartier ?

Ces volontaires, hommes et femmes, se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes. Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.

### Secteur 1 Centre ville - Tonimarié Le hameau 2 - Vieux Marszac

Mme LO Catherine 05 63 55 20 51  
M. MIALHE Xavier 06 83 20 31 96  
xavier.mialhe@sfr.fr  
M. GUILHEM jean 06 63 67 58 18  
jean.guilhem@bbox.fr

### Secteur 2 Le Buc - Tourtignac

M. PECH Roger 05 63 55 42 75

### Secteur 3 Lamartine - Pelbousquié

M. REDELSPERGER Olivier 06 18 50 76 87  
olivier.redels@sfr.fr

### Secteur 4 entre la route de Lagrave, la rue Bernissard et la SNCF

Mme CINTAS Marie Line 05 63 53 23 12  
Mme ALARY Sylvie 05 63 55 46 16  
M. PECH Roger 05 63 55 42 75

### Secteur 5 Le Clos Fleuri - Le Clos Provençal - Les Zagadies - Plaisance - Clos de Barret

Mme VINCENT Yveline 05 63 53 01 06  
M. LABORDE René 05 63 56 37 86  
M. BRISSEBRAT Claude 06 69 56 50 17  
claudette.brissebrat@sfr.fr

### Secteur 6 La Tancade - la Pelatié - Lavergne

Mme MAES Chantal 05 63 53 10 47  
Mme AUDREN Nadia 05 63 56 61 75  
audren.nadia@laposte.net

### Secteur 7 La Violette - St Barthélémy - Guille Rieumas

Mme FERRIERE Charlette 05 63 55 40 41  
Mme RIVES Yvette 05 63 53 95 07